



GRILLE DE CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME

Meublé de Monsieur MICHAUX

Inspection réalisée par :
Madame CLEMENT, OFFICE DE TOURISME LUBERON DURANCE

26 mars 2014

Annexe III

GRILLE DE CONTRÔLE



Informations générales

Le loueur et son meublé	
Nom du loueur *	MICHAUX
Prénom du loueur *	PIERRE
Civilité du loueur	Monsieur
Adresse du loueur	9 CHEMIN DE L'ETANG
Code postal du loueur	84240
Commune du loueur *	PEYPIN D'AIGUES
Pays du loueur	France
Téléphone 1 du loueur	04 90 77 69 98
Courriel du loueur	information@mas-estang.com
Adresse du logement meublé	9 CHEMIN DE L'ETANG
Code postal du logement meublé	84240
Code géographique officiel (INSEE)	84090
Commune du logement meublé*	PEYPIN D'AIGUES
Téléphone logement meublé (s'il existe)	
Dénomination commerciale, le cas échéant	LE MAS DE L'ESTANG
Classement actuel	Non classé
Classement demandé	5*
Capacité demandée	9
Date de la visite d'inspection	26/03/14
Date d'émission du document	26/03/14

L'organisme évaluateur et l'inspecteur	
Nom de l'organisme évaluateur*	OFFICE DE TOURISME LUBERON DURANCE
SIRET de l'organisme évaluateur (14 chiffres)	313 777 237 00022
Adresse 1 de l'organisme évaluateur	LE CHÂTEAU
Adresse 2 de l'organisme évaluateur	BP 48
Code postal de l'organisme évaluateur	84240
Commune de l'organisme évaluateur*	LA TOUR D'AIGUES
Téléphone de l'organisme évaluateur	06 03 53 01 79
Fax de l'organisme évaluateur	
Courriel de l'organisme évaluateur	martine@luberoncotesud.com
Site Internet de l'organisme évaluateur	www.luberoncotesud.com
Code organisme**	08403
Civilité de l'inspecteur	Madame
Nom de l'inspecteur*	CLEMENT

Sous-traitance	
Informations et justifications sur ce qui n'a pas été réalisé par rapport au travail initialement prévu	
Tout ou partie du travail d'inspection a-t-il été sous-traité ?	
Si oui, préciser les motifs	
Si oui, nom du sous-traitant	
Si oui, s'agit-il d'une sous-traitance interne	
Si oui, s'agit-il d'une sous-traitance externe	



Rapport détaillé d'inspection

Capacité d'accueil maximale du meublé : **9**

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
1	Chapitre 1 : Equipements et aménagements 1.1. Aménagement général Surfaces de l'habitation Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) du logement meublé hors salle d'eau et toilettes respectée	OBL	5	Oui	5		162	
2	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) par logement meublé hors salle d'eau et toilettes, majorée de 25%	ALC	4	Oui	4			
3	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) par logement meublé hors salle d'eau et toilettes, majorée de 50%	ALC	4	Oui	4			
4	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) par logement meublé hors salle d'eau et toilettes, majorée de 75%	ALC	4	Oui	4			
5	Surface habitable (cuisine et coin cuisine compris) par logement meublé hors salle d'eau et toilettes, majorée de 100%	ALC	4	Oui	4			
6	Equipement électrique de l'habitation Prise de courant libre dans chaque pièce d'habitation	OBL	1	Oui	1			
7	Eclairage en état de fonctionnement de chaque pièce	OBL	4	Oui	4			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
8	Téléphonie et communication Téléphone à proximité immédiate	OBL	1	NA	0			
9	Mise à disposition d'un téléphone sans fil obligatoirement pour la catégorie 5* à l'intérieur du logement avec, au besoin, un système de facturation correspondant à la période de location	OBL	1	oui	1			
10	Accès internet haut débit	OBL	3	Oui	3			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
	Télévision et équipement hi-fi							
11	Télévision couleur installée avec télécommande	OBL	2	Oui	2			
12	Télévision couleur à écran plat installée avec télécommande	OBL	2	Oui	2			
13	Possibilité d'accéder à des chaînes internationales ou thématiques	OBL	2	Oui	2			
14	Chaîne hi-fi (avec radio)	OBL	2	Oui	2			
15	Lecteur DVD	OBL	2	Oui	2			
	Equipements pour le confort du client							
16	Cloisons fixes de séparation entre les pièces d'habitation	OBL	4	Oui	4			
17	Présence d'ouvrants sur l'extérieur dans chaque pièce d'habitation	OBL	5	Oui	5			
18	Occultation opaque extérieure (volets roulants, persiennes, ...) ou intérieure (rideaux, double-rideaux, ...) dans chaque pièce recevant du couchage	OBL	5	Oui	5			
19	Confort acoustique : toutes précautions techniques devront être prises pour assurer une isolation suffisante conformément aux règles applicables à la date de la construction	OBL	5	Oui	5			
20	Existence d'un système de chauffage	OBL	5	Oui	5			
21	Climatisation ou système de rafraîchissement d'air	OBL	3	Non	0			impossibilité architecturale et épaisseur des murs suffisante
22	Machine à laver le linge pour les logements de 4 personnes et plus	OBL	3	oui	3			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
23	Séchoir à linge électrique pour les logements de 6 personnes et plus	OBL	2	oui	2			
24	Etendage ou séchoir à linge	OBL	4	Oui	4			
25	Ustensiles de ménage appropriés au logement (minimum : un seau et un balai à brosse avec serpillière ou un balai de lavage à frange avec seau et presse, aspirateur ou équipement équivalent, un fer et une table à repasser)	OBL	5	Oui	5			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
	Mobiliers							
26	Placards ou éléments de rangement en nombre suffisant - obligatoire dans chaque pièce d'habitation pour les catégories 3* 4* et 5*	OBL	4	Oui	4			
27	Présence d'une table et des assises correspondant à la capacité d'accueil du logement meublé	OBL	4	Oui	4			
28	Le séjour est équipé d'un canapé ou fauteuil(s) et table basse	OBL	4	Oui	4			
29	Mobilier coordonné ou présentant une harmonie d'ensemble	OBL	3	Oui	3			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
30	1.2. Aménagement des chambres Literie Respect des dimensions du (ou des) lit(s)	OBL	4	Oui	4			
31	2 oreillers par personne pour les catégories 3*, 4* et 5*	OBL	2	oui	2			
32	Couette obligatoire pour les catégories 4* et 5*	OBL	2	oui	2			
33	Matelas protégés par des alaises ou des housses amovibles	OBL	2	Oui	2			
34	Equipements et mobiliers (dont électriques) Eclairage en-tête de lit avec interrupteur indépendant	OBL	1	Oui	1			
35	Interrupteur éclairage central près du lit (va-et-vient)	OBL	2	Oui	2			
36	Présence d'une table ou tablette de chevet ou tabouret tête de lit par personne	OBL	2	Oui	2			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
37	<p>1.3. Equipements et aménagement des sanitaires</p> <p>Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements jusqu'à 6 pers. (1 à 4*) ou 4 pers. (5*)</p> <p>Une salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant</p>	OBL	5	Oui	5			
38	<p>Equipement minimum salle d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un lavabo avec eau chaude - une baignoire (min 170*75 cm) <p>équipée d'une douche avec pare-douche ou une douche (min 80*80 cm) pour les catégories 4* et 5*</p>	OBL	3	oui	3			
39	<p>Un water-closet (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement et indépendant de la salle d'eau obligatoire pour les 5*</p>	OBL	2	oui	2			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
40	Niveau d'équipements sanitaires requis pour les logements de 7 personnes et plus (1 à 4*) ou 5 pers. et + (5*) Une deuxième salle d'eau privative dans un espace clos et aéré intérieur au logement avec accès indépendant Equipement minimum salle d'eau supplémentaire :	OBL	5	oui	5			
41	- un lavabo avec eau chaude - une douche ou une baignoire équipée d'une douche avec pare-douche - obligatoire pour toutes les catégories	OBL	3	oui	3			
42	Un water-closet (avec cuvette à l'anglaise, abattant, chasse d'eau) privatif intérieur au logement	OBL	2	oui	2			
43	Equipements salle(s) d'eau Deux points lumineux dont un sur le lavabo	OBL	2	Oui	2			
44	Une prise de courant libre à proximité du miroir	OBL	2	Oui	2			
45	Patère(s)	OBL	1	Oui	1			
46	Miroir en pied obligatoire pour les 4* et 5*	OBL	2	oui	2			
47	Tablette sous miroir ou plan vasque	OBL	2	Oui	2			
48	Espace(s) de rangement (hors tablette sous miroir et plan vasque)	OBL	2	Oui	2			
49	Sèche-cheveux électrique	OBL	1	Oui	1			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
50	1.4. Equipements et aménagement de la cuisine ou du coin cuisine intérieur au logement Bac(s) à laver Evier avec robinet mélangeur ou mitigeur avec sortie d'eau unique (eau chaude et eau froide)	OBL	3	Oui	3			
51	Appareils de cuisson Nombre de foyers respectés	OBL	3	Oui	3			
52	Plaque vitrocéramique ou à induction	ALC	3	Oui	3			plaque à induction
53	Mini-four ou combiné mini-four / micro-ondes pour les logements jusqu'à 4 personnes (inclus)	ALC	2	NA	0			
54	Four pour logement de 5 personnes et plus	OBL	3	oui	3			
55	Four à micro-ondes	OBL	3	Oui	3			
56	Ventilation ou hotte aspirante ou ventilation mécanique contrôlée	OBL	4	Oui	4			hotte + vmc

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
	vaisselle et matériels de cuisson Quantité de vaisselle de table non dépareillée en nombre suffisant pour le nombre d'occupant : - verres, assiettes, assiettes à dessert, grandes cuillères, petites cuillères, couteaux, fourchettes, bols ou équivalents, tasses à café - vaisselle obligatoire pour les catégories 1* et 2*							
57	Quantité de vaisselle de table non dépareillée en nombre suffisant pour le nombre d'occupant : - verres, assiettes, assiettes à dessert, grandes cuillères, petites cuillères, couteaux, fourchettes, bols ou équivalents, tasses à café, verres à vin, verres apéritif, coupes à champagne - vaisselle obligatoire pour les catégories 1* et 2*	OBL	3	oui	3			
58	Quantité de matériel pour la préparation des repas : 1 saladier, 1 plat allant au four, 1 plat, 2 casseroles, 1 poêle, 1 tire-bouchon, 1 paire de ciseaux, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 plat à tarte, 1 ouvre-boîte	OBL	3	Oui	3			
59	Autocuiseur ou cuit-vapeur ou fait-tout	OBL	2	Oui	2			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
60	Autres matériels Cafetière	OBL	2	Oui	2			
61	Bouilloire	OBL	1	Oui	1			
62	Grille pain	OBL	1	Oui	1			
63	Machine à laver la vaisselle pour les logements de 2 personnes et plus pour les catégories 4* et 5*	OBL	2	oui	2			
64	Réfrigérateur avec compartiment conservateur	OBL	4	Oui	4			210 L
65	Présence d'un congélateur ou compartiment congélateur	OBL	2	Oui	2			
66	Poubelle fermée	OBL	1	Oui	1			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
1.5. Environnement et extérieurs								
Ascenseurs								
68	Logement situé au 1er ou 2ème étage, présence d'un ascenseur	ALC	4	NA	0			
Parking voiture								
69	Emplacement(s) à proximité	OBL	4	Oui	4			
70	Emplacement(s) privatif(s)	OBL	2	Oui	2			
71	Garage privatif fermé	ALC	2	Non	0			
Balcon, loggia, terrasse, jardin								
72	Logement meublé avec balcon ou loggia (3 m² minimum) équipé d'un mobilier de jardin	ALC	2	Oui	2			
73	Logement meublé avec terrasse ou jardin privé (5m² minimum) équipé d'un mobilier de jardin	ALC	3	Oui	3			
74	Logement meublé avec parc ou jardin - 50 m² minimum (200 m² minimum quand il est commun à d'autres logements)	ALC	4	Oui	4			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
75	Equipements de loisirs, détente, sports, attachés au logement Un équipement de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	OBL	2	Oui	2			piscine
76	Un équipement supplémentaire de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	ALC	2	Oui	2			sauna
77	Un équipement supplémentaire de loisirs, détente ou sport, dédié au logement	ALC	2	Oui	2			boulodrome

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
Environnement								
78	Logement avec vue paysagère (vue mer, montagne, plaine ou zone urbaine aérée et dégagée)	ALC	4	Oui	4			
79	Logement avec accès immédiat à des pistes de ski ou plage ou plan d'eau	ALC	4	Non	0			
80	Logement proche de centre(s) d'animation(s), lieu(x) de spectacle(s), de commerce(s) ou de transport(s) public(s)	ALC	4	Oui	4			
1.6. Etat et propreté des installations et des équipements								
81	Les sanitaires (toilette(s) et salle(s) d'eau) sont propres et en bon état	OBL	5	Oui	5	4		
82	Les sols murs et plafonds sont propres et en bon état	OBL	5	Oui	5	3,5		
83	Le mobilier est propre et en bon état	OBL	5	Oui	5	4		
84	La literie est propre et en bon état	OBL	5	Oui	5	4		
85	La cuisine ou coin cuisine et les équipements sont propres et en bon état	OBL	5	Oui	5	4		

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
	Chapitre 2 : Services aux clients 2.1. Qualité et fiabilité de l'information client							
86	Mise à disposition du résumé de la présente grille de classement sur demande	OBL	1	Oui	1			
87	Mise à disposition de dépliants et brochures d'informations locales pratiques et touristiques mise à jour (année courante)	OBL	3	Oui	3			
88	Documentation d'informations touristiques traduite en au moins une langue étrangère mise à disposition	ALC	2	Oui	2			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
89	2.2. Les services proposés Accueil personnalisé sur place	OBL	3	Oui	3			
90	Draps à la demande - Draps inclus pour la catégorie 5*	OBL	2	Oui	2			
91	Linge de toilette à la demande - Linge de toilette inclus pour la catégorie 5*	OBL	2	Oui	2			
92	Linge de table à la demande - Linge de table inclus pour la catégorie 5*	OBL	2	Oui	2			
93	Lits faits à l'arrivée à la demande - Lits faits à l'arrivée inclus pour la catégorie 5*	OBL	3	Oui	3			
94	Matériel pour bébé (siège et lit) à la demande	OBL	2	Oui	2			
95	Service de ménage à la demande	OBL	2	Oui	2			
96	Produits d'entretien à la demande ou mis à disposition	OBL	3	Oui	3			
97	Adaptateurs électriques à la demande	OBL	2	Oui	2			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
98	Chapitre 3 : Accessibilité et développement durable 3.1. Accessibilité Information, sensibilisation Informations concernant l'accessibilité sur la documentation relative au logement	OBL	2	NA	0			
99	Autres services Mise à disposition d'une boucle magnétique portable	ALC	2	Non	0			
100	Réveil lumineux ou vibreur	ALC	2	Non	0			
101	Mise à disposition de télécommande de télévision à grosses touches et de couleurs contrastées	ALC	2	Non	0			
102	Mise à disposition d'un téléphone à grosses touches	ALC	2	Non	0			
103	Présence d'un siège de douche avec barre d'appui	ALC	2	Non	0			
104	Largeur de toutes les portes adaptées	ALC	2	Non	0			
105	Documentation mise à disposition, simple, compréhensible, associant pictogrammes et images aux textes (un seul message à la fois)	ALC	2	Non	0			

n°	Intitulé du critère	Statut du critère pour la catégorie	Nombre de points affectés	Validation du critère (Oui, Non, NA)	Nombre de points obtenus	Note moyenne état / propreté	Surfaces relevées (en m²)	Commentaires
	3.2. Développement durable							
106	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie	OBL	2	Oui	2			ampoule basse consommation
107	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'énergie supplémentaire	ALC	2	Oui	2			double vitrage et épaisseur des murs
108	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau	OBL	2	Oui	2			mousseur
109	Mise en œuvre d'une mesure de réduction de consommation d'eau supplémentaire	ALC	2	Oui	2			chasse double débit
110	Tri sélectif verre, papier (poubelles séparées) et affichage des règles de tri et des informations sur la localisation des points de collecte volontaire	OBL	2	oui	2			
111	Information des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de respect de l'environnement	OBL	3	Oui	3			
112	Utilisation de produits d'entretien et consommables respectueux de l'environnement	ALC	3	Oui	3			également fosse septique

* OBL = critère obligatoire, ALC = critère optionnel



Résultats

Points obligatoires

a) Nombre total de points obligatoires à respecter pour la catégorie demandée (tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables)	231
b) Nombre minimal de points obligatoires à respecter, 95% de (a)	219
c) Nombre de points obligatoires atteints	228
Respect du seuil de nombre de points obligatoires à atteindre :	Oui
d) Nombre de points obligatoires à compenser - dans la limite de 5% du total des points obligatoires à respecter (coefficient 3)	9

Points à la carte

e) Nombre total de points à la carte disponibles pour la catégorie demandée	69
f) Nombre de points à la carte à respecter	28
g) Nombre de points à la carte à atteindre	37
h) Nombre de points à la carte atteints	49
Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre :	Oui

Signature de l'organisme évaluateur

Annexe II RAPPORT DE CONTRÔLE



Attestation de visite

Identification du loueur	
Nom	MICHAUX
Prénom	PIERRE
Adresse	9 CHEMIN DE L'ETANG
Code postal	84240
Ville	PEYPIN D'AIGUES
Pays	France
Téléphone	04 90 77 69 98
e-mail	information@mas-estang.com

Identification du mandataire (le cas échéant)	
Nom	
Prénom	
Raison sociale	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Téléphone	
e-mail	

Identification du meublé	
Dénomination commerciale, le cas échéant	LE MAS DE L'ESTANG
Adresse du meublé	9 CHEMIN DE L'ETANG
Code postal	84240
Ville	PEYPIN D'AIGUES
Téléphone logement meublé (s'il existe)	-
Classement actuel	Non classé
Catégorie de classement demandée	5*
Capacité demandée	9

Organisme évaluateur	
Organisme évaluateur accrédité visé au 1° de l'article L. 324-1 du code du tourisme	
Date de délivrance de l'accréditation d'inspection pour le classement des meublés de tourisme	
Organisme visé au 2° de l'article L. 324-1 du code du tourisme	X
Date de délivrance de l'attestation de conformité pour le classement des meublés de tourisme	
	24/06/13
Rapport édité le	
	26/03/14
Inspection réalisée le	
	26/03/14
Nombre de points obligatoires atteint :	
	228
soit, 99% du total à atteindre	
Conformité du nombre de points total à atteindre	
	Oui
Nombre de points à la carte atteint	
	49
Conformité du nombre de points à la carte à atteindre	
	Oui
Avis de l'organisme évaluateur accrédité ou réputé accrédité pour la catégorie de classement demandée :	
	Favorable
Nom de l'organisme : OFFICE DE TOURISME LUBERON DURANCE	
<i>Déclare ces informations justes et sincères</i>	
Date	26/03/14
Nom et signature du responsable de l'inspection	CLEMENT

Rapport détaillé renseigné par l'organisme visé au 1° ou au 2° du code du tourisme

L'organisme évaluateur	
Nom de l'organisme évaluateur	OFFICE DE TOURISME LUBERON DURANCE
Adresse	LE CHÂTEAU
Code postal	84240
Ville	LA TOUR D'AIGUES
Téléphone	06 03 53 01 79
Fax	-
e-mail	martine@luberoncotesud.com
Site Internet	www.luberoncotesud.com
Référent dossier	CLEMENT

Critères non applicables pour le meublé	
	8 53 67 68 98

Résultats de la visite d'inspection

Points obligatoires	
a) Nombre total de points obligatoires à respecter pour la catégorie demandée (tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables)	231
b) Nombre minimal de points obligatoires à respecter, 95% de (a)	219
c) Nombre de points obligatoires atteints	228
Respect du seuil de nombre de points obligatoires à atteindre :	Oui
d) Nombre de points obligatoires à compenser - dans la limite de 5% du total des points obligatoires à respecter (coefficient 3)	9

Points à la carte	
e) Nombre total de points à la carte disponibles pour la catégorie demandée	69
f) Nombre de points à la carte à respecter	28
g) Nombre de points à la carte à atteindre	37
h) Nombre de points à la carte atteints	49
Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre :	Oui

Capacité maximale du meublé (en nombre de personnes susceptibles d'être accueillies) : 9

Signature de l'organisme évaluateur

Annexe v

DECISION DE CLASSEMENT

dans la catégorie des meublés de tourisme



Le classement du meublé ci-dessous est
pour un classement
pour une capacité en nombre de personnes de

Accordé
5*
9

Identification du meublé

Dénomination commerciale, le cas échéant	LE MAS DE L'ESTANG
Adresse du meublé	9 CHEMIN DE L'ETANG
Code postal	84240
Ville	PEYPIN D'AIGUES
Numéro de classement*	08403084-09014-

Identification du loueur

Nom	MICHAUX
Prénom	PIERRE
Adresse	9 CHEMIN DE L'ETANG
Code postal	84240
Ville	PEYPIN D'AIGUES
Pays	France
Téléphone	04 90 77 69 98
e-mail	information@mas-estang.com

Identification du mandataire (le cas échéant)

Nom	-
Prénom	-
Raison sociale	-
Adresse	-
Code postal	-
Ville	-
Téléphone	-
e-mail	-

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Fait à :

LA TOUR D'AIGUES

Le :

26/03/14

Timbre de l'organisme évaluateur

Nom et signature du représentant de l'organisme évaluateur

	Mme Martine CLEMENT
--	---------------------

Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.

* 4 chiffres, rang de classement par l'organisme, le Xème meublé classé par l'organisme dans l'année